

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2013 À 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL.**

Séance dûment convoquée par avis publics affichés le 28 novembre 2013 et par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. Martin Tassé, Mme Mylène Le Cavalier, M. Clément Légaré, M. Marc L'Heureux, M. Alain St-Louis et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Ronald Provost, maire.

Étaient également présents M. Pascal Caron, directeur général et Mme Lynda Foisy, secrétaire-trésorière.

**M. Alain St-Louis ouvre la séance par la pensée d'usage.**

**BUDGET 2014**

Des copies du document explicatif sur le budget 2014 sont mises à la disposition des membres du conseil et des contribuables présents. Mme Lynda Foisy, secrétaire-trésorière résume et explique le budget 2014.

<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</b>		
	<b>BUDGET 2014</b>	<b>BUDGET 2013</b>
<b>REVENUS</b>		
Recettes de taxes et quotes-parts	(1 057 627) \$	(1 043 326) \$
Compensation tenant lieu de taxes	(1 587) \$	(1 587) \$
Services rendus aux organismes municipaux	(8 590) \$	(15 023) \$
Autres services rendus	(22 010) \$	(16 872) \$
Imposition de droits	(38 200) \$	(38 410) \$
Amendes et pénalités	(6 500) \$	(6 300) \$
Transferts gouvernementaux	(84 150) \$	(159 538) \$
Autres revenus	(4 500) \$	(4 500) \$
Affectations		
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>(1 223 164) \$</b>	<b>(1 285 556) \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	295 577 \$	297 836 \$
Sécurité publique	167 522 \$	161 102 \$
Transport	239 544 \$	266 269 \$
Hygiène du milieu	233 212 \$	222 611 \$
Santé et bien-être	6 600 \$	24 293 \$
Urbanisme et développement	60 189 \$	60 045 \$
Loisirs et culture	157 296 \$	153 667 \$
Frais de financement	37 470 \$	53 967 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 197 410 \$</b>	<b>1 239 790 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>	<b>(25 754) \$</b>	<b>(45 766) \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
Excédent de fonctionnement affecté aux immob		6 403 \$
Remboursement de la dette à long terme	98 482 \$	77 370 \$
Remboursement au fonds de roulement	5 000 \$	5 000 \$
Appropriation de réserves	(77 728) \$	(43 007) \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>25 754 \$</b>	<b>45 766 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS À DES FINS FISCALES</b>		
	<b>BUDGET 2014</b>	<b>BUDGET 2013</b>
<b>REVENUS</b>		
Transferts		- \$
Autres revenus		(5 000) \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>		<b>(5 000) \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<b>DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>		
Administration	54 150 \$	20 000 \$
Transports	98 415 \$	107 500 \$
Hygiène du milieu	4 000 \$	- \$
Loisirs et culture	5 500 \$	22 000 \$
<b>TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>162 065 \$</b>	<b>149 500 \$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>		
Affectation des activités de fonctionnement		(6 403) \$
Financement à long terme		- \$
Surplus, fonds réservés, fonds de roulement	(162 065) \$	(138 097) \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(162 065) \$</b>	<b>(144 500) \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**130179 ADOPTION DU BUDGET 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

SECONDÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2014 soient adoptées.

ADOPTÉE

**130180 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2014-2015-2016**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 suivant :

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016**

**ANNÉE DE RÉALISATION 2014**

**A TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX**

Réfection du Rang des Vents (partiel) – Pulvérisation/ponceaux/dynamitage/rechargement

Coût estimé 86,415\$

Financement du projet

86,415\$ Fonds local réservé à l'entretien des voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

**B RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Coût estimé 50,000\$

Financement du projet

30,000\$ Appropriation du surplus

20,000\$ Emprunt au fonds de roulement – rembours. 4 ans x 5,000\$

**C ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE USAGÉE**

Coût estimé 16,000\$

Financement du projet

4,000\$ Fonds Aqueduc

12,000\$ Emprunt au fonds de roulement – rembours. 3 ans x 4,000\$

**D ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR/IMPRIMANTE**

Coût estimé 4,150\$

Financement du projet

4,150\$ Appropriation du surplus

**E ABREUVOIRS PLAGE ET PARC, PANNEAU ET AMÉNAGEMENTS PLAGE  
ET SIGNALISATION VÉLO**

Coût estimé 5,500\$

Financement du projet

5,500\$ Appropriation du fonds Parcs et Terrains de Jeux

**ANNÉE DE RÉALISATION 2015**

**F TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX**

Réfection du Rang des Vents (partiel) – Traitement de surface

Coût estimé 83,850\$

Financement du projet

83,850\$ Fonds local réservé à l'entretien des voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

**ANNÉE DE RÉALISATION 2016**

**G TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX**

Réfection du Rang des Vents (partiel) – dernière section

Coût estimé 65,654\$

Financement du projet

65,654\$ Fonds local réservé à l'entretien des voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

H AMÉNAGEMENTS SUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX

Financement du projet

Ces aménagements seront financés à même les subventions disponibles dans le cadre du Volet II

**ADOPTÉE**

**130181 LEVÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Clément Légaré propose la levée de la séance.

**ADOPTÉE**

*Je, Ronald Provost, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général